Facet

Comment votre médicament de spécialité est approuvé

Du cabinet de votre médecin jusqu'à votre médicament en main, le programme de soutien aux patients (PSP) pour votre médicament de spécialité travaille avec FACET pour s'occuper à votre place des démarches d'autorisation préalable. Ainsi, la couverture est réglée avant que votre ordonnance arrive à la pharmacie.

Aucune surprise au comptoir de la pharmacie
Votre médecin, le PSP et FACET communiquent directement entre eux. Vous n'avez jamais à servir d'intermédiaire.

1 **Décision de traitement** — Votre médecin

Votre médecin vous prescrit un médicament de spécialité et vous inscrit au programme de soutien aux patients (PSP) du médicament.

2 **Le PSP communique avec votre assureur** — Programme de soutien aux patients

Votre PSP communique avec votre assureur en votre nom pour se renseigner sur la couverture.

3 **Autorisation préalable requise** — Assureur

Votre assureur confirme que le médicament nécessite une autorisation préalable et vous dirige vers le programme FACET.

4 **Remplissage du formulaire** — Programme de soutien aux patients

Votre PSP remplit le formulaire d'autorisation préalable de FACET et le soumet pour évaluation.

5 **Évaluation clinique de FACET** — FACET

Un pharmacien clinicien évalue la demande soumise. Si d'autres renseignements sont nécessaires, FACET communique directement avec votre médecin.

6 **La décision**

Vous, votre médecin et le PSP êtes tous avisés.

6A · APPROUVÉE

FACET indique à votre assureur quel médicament (DIN) couvrir, à quelle dose et pour combien de temps.

6B · NON APPROUVÉE

Vous recevez la décision et les raisons qui la justifient. Un coordonnateur de l'accès aux médicaments (CAM) communique directement avec vous pour discuter des prochaines étapes.

7 UNE FOIS LA DEMANDE APPROUVÉE

Remise du médicament

Le PSP envoie votre ordonnance à la pharmacie. La pharmacie vous remet votre médicament et facture votre régime.

99 %

des décisions de FACET **sont rendues** dans un délai de 2 jours ouvrables.

TERMES UTILISÉS SUR CETTE PAGE

PSP
Programme de soutien aux patients offert par le fabricant du médicament.

Autorisation préalable
Approbation dont votre régime a besoin avant de couvrir certains médicaments.

FACET
L'équipe qui évalue les demandes d'autorisation préalable pour votre régime.

DIN
Numéro d'identification attribué à un médicament précis.